



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grèves

Question écrite n° 26628

Texte de la question

M. David Habib souhaite interroger M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les retenues sur salaires des mois de mai et juin 2003 des enseignants grévistes. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le montant de ces retenues opérées par l'État. Il lui demande, également, de bien vouloir lui faire connaître la ventilation de cette somme par ministère.

Texte de la réponse

Les montants retenus de janvier à décembre 2003 inclus s'élèvent à 229,4 millions d'euros (enseignement scolaire et enseignement supérieur confondus), dont 17 millions d'euros ont été retenus au cours des mois de janvier, février et mars et correspondent à des grèves ayant eu lieu à l'automne 2002. Ces retenues concernent le 1er degré pour 90,4 millions d'euros, le 2e degré pour 123,2 millions d'euros, l'enseignement privé pour 1,4 million d'euros et l'enseignement supérieur pour 1,1 million d'euros.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26628

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2003, page 7963

Réponse publiée le : 17 février 2004, page 1265